

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

**Date et durée de la réunion :** jeudi 24 mars, de 17h à 19h.

**Etaient présents :**

- enseignants : Mme Guiblin, Mme Mandin, Mme Le Brun, Mme Marionneau.
- représentants des parents d'élèves : M. Besseau, Mme Blanchard.
- référente services périscolaires : Mme Logeais.
- Délégué départemental de l'Education Nationale : M. Guillon.

**Étaient absents et excusés :** Mme Mazars (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Brochard et Mme Gosselin (représentant la mairie), Mme Kurata et Mme Jeaneau (enseignantes), Mme Phommarath et Mme Orioux (parents d'élèves).

**Présidence assurée par :** Mme Guiblin.

**Secrétariat assuré par :** Mme Mandin et M. Besseau.

**Ordre du jour et relevé de conclusions :**

**1. Validation du compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022**

Rappel des différents points abordés : effectifs de l'année, protocole sanitaire, projet d'école et projets dans l'école, dépistage DPL3, entretien des locaux, points non réglés suite à l'entrée dans les nouveaux locaux, sécurité.

Validation du compte-rendu.

**2. Situation sanitaire**

Démarrage de l'année scolaire en niveau 1 puis passage en niveau 2 en octobre et au niveau 3 en décembre (pas de brassage). Le niveau 3 a été maintenu jusque fin février. La période janvier/février a été particulièrement compliquée : nombreux cas successifs chez les enfants et les adultes, peu de remplacement des enseignantes absentes, fermeture de la restauration et parfois des services périscolaires (7 jours).

Fin février, nous sommes repassés au niveau 2.

Depuis le 14 mars, passage de nouveau au niveau 1 avec brassage autorisé et port du masque non obligatoire.

**3. Projets de l'année :**

- Participation au Festival International du Film : programme de courts métrages pour les TPS/PS et PS/MS, et un ciné-contes pour les MS/GS.
- Sacs à albums pour les TPS/PS : travail sur des albums ; voyage des sacs avec l'album et des jeux dans les familles.
- 1 seule sortie à la médiathèque : l'équipe enseignante est mécontente que les classes ne puissent pas bénéficier de davantage de visites.
- Sortie au cinéma le 17 décembre pour les 4 classes : présentation de 4 courts-métrages.
- Intervention d'une dentiste pour sensibiliser les GS sur la santé des dents le 18 mars.
- Projet commun pour les 4 classes pour la dernière période de l'année autour du thème de la santé d'une manière générale et plus particulièrement sur l'hygiène et l'alimentation : venue d'un spectacle le 7 juin en lien avec le projet de fin d'année (alimentation) ; participation aux petits déjeuners pédagogiques proposés par la mairie, du 13 au 17 juin (2 petits déjeuners pour chaque classe) ; achat de livres avec le budget contrat de ville

de 240 € ; sortie au marché.

- Projet « Lire et faire lire » : participation de toutes les classes.
- Projet de l'ALEP : mise en place d'actions (vente de chocolats, de gâteaux, de parfums), loto en distanciel, café parents, goûter de Noël, cadeau d'un livre aux enfants en fin d'année, fête d'école le 18 juin si la situation sanitaire le permet.

#### **4. Présentation du prochain projet d'école 2022/2026**

L'actuel projet d'école sera terminé en fin d'année et l'équipe enseignante a rédigé un nouveau projet pour 2022/2026.

##### **Axes du projet d'école actuel et bilan :**

- Permettre aux élèves de s'exprimer dans un langage explicite et structuré.
  - *Réussites* : accueil des enfants de moins de 3 ans, intervention de bénévoles de « Lire et faire lire », intérêt de la mascotte en TPS/PS et du projet sac à albums, travail sur un lexique commun.
  - *Obstacles* : difficultés d'attention et de compréhension lors du passage des consignes, difficulté de compréhension du vocabulaire et de mémorisation, accentuation des écarts dans l'acquisition du langage et du lexique, effectifs importants (disparition des seuils).
- 
- Améliorer l'utilisation et la gestion des outils communs pour une meilleure lisibilité auprès des élèves et des familles.
  - *Réussites* : accueil des enfants de moins de 3 ans, utilisation des mêmes outils durant les années d'école maternelle.
  - *Obstacles* : faible participation des familles aux réunions, intérêt variable des familles pour les outils des élèves, inscriptions tardives, situation sanitaire, augmentation de l'hétérogénéité entre les enfants.
- 
- Permettre aux élèves de se constituer une culture et des références communes.
  - *Réussites* : intérêt des enfants pour les projets proposés.
  - *Obstacles* : situation sanitaire, détérioration des capacités d'attention et de concentration entraînant parfois un désintérêt pour les projets.

##### **Axes du projet d'école 2022/2026 :**

- Engager tous les acteurs de la communauté éducative, enseignants, élèves, familles, dans une dynamique commune : axe commun à l'école maternelle et à l'école élémentaire, différentes actions (proposer aux parents des temps dans les classes, mise en place d'un cahier culturel et artistique, mise en place d'un projet commun en dernière période, mise en place de projets avec l'école élémentaire).
- Découvrir, mémoriser, manipuler et réinvestir du vocabulaire pour s'exprimer dans un langage explicite et structuré : accueil des enfants de moins de 3 ans, mise en place de moments de langage (collectifs, en petits groupes, individuels), travail sur le lexique commun, mise en place de projets en lien avec la littérature et les contes.
- Favoriser une ouverture culturelle et artistique : mise en place d'un projet commun à l'ensemble des classes, mise en place d'un cahier culturel et artistique.

**Plan de continuité pédagogique** : plan présenté lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école en cas de fermeture de classe ou de confinement.

**Priorité « sport-éducation »** : il s'agit de faire davantage de sport, en dehors des séances de motricité, à savoir sur les temps de récréation (échasses, vélos, cerceaux, structure de jeux), utiliser les escaliers.

Mme Marionneau évoque les activités patinoire, natation et gymnastique auxquelles les classes de maternelle n'ont plus accès depuis la rentrée 2018.

Le conseil d'école émet un avis favorable au nouveau projet d'école 2022/2026.

## **5. Situation des écoles en CAPE**

Les 10 écoles de La Roche sur Yon qui étaient en RRS (Réseau de réussite scolaire) jusqu'en 2014, ne sont pas en REP alors que les quartiers sont des quartiers prioritaires politique de la ville. Les écoles sont sous CAPE (Convention Académique de Priorité Educative). Il n'y a plus d'intérêt à être en CAPE car il n'y a plus de seuils, plus de moyens supplémentaires, plus de reconnaissance des difficultés rencontrées dans nos écoles. Il y a une baisse démographique en Vendée mais à Pont Boileau ce n'est pas le cas. Les effectifs restent stables.

Quelques directeurs d'écoles CAPE ont rencontré les IEN en janvier pour évoquer les difficultés rencontrées dans nos écoles, les effectifs.

La Directrice Académique a décidé la fermeture de 4 classes CAPE de La Roche sur Yon pour la prochaine rentrée scolaire.

Nous avons décidé d'envoyer un courrier à la DASEN, un courrier aux IEN pour exprimer nos besoins et nos demandes et de rédiger un courrier témoignage de notre réalité d'école (lecture des courriers).

## **6. Prévisions d'effectifs**

Effectifs de septembre 2021 : 95 répartis sur 4 classes.

3 inscriptions + 9 radiations à ce jour soit 89 élèves.

Départ de 24 GS en fin d'année.

TPS : 11 basées sur les fratries et les nouvelles inscriptions (6 effectives).

PS : 10 TPS de cette année + 13 nouvelles inscriptions basées sur les fratries et les nouvelles inscriptions (10 effectives).

MS : 26 et GS : 29.

Total : 89 à ce jour.

## **7. Entretien des locaux**

Une animatrice est en charge du passage de la rotowash une fois par semaine dans chaque classe du rez-de-chaussée depuis novembre.

L'ensemble de la maternelle a été nettoyée aux vacances d'hiver par l'équipe d'entretien.

Le mercredi, une ATSEM se détache des P'tits mercredis pour passer la rotowash depuis cette semaine.

L'entretien des locaux depuis le début de l'année n'est pas satisfaisant et le conseil d'école demande que le sol dans les classes de maternelle et dans les escaliers soit changé et remplacé par du linoléum afin d'assurer des conditions d'entretien et donc d'hygiène satisfaisantes et moins contraignantes pour les agents.

## **8. Points non réglés concernant les nouveaux locaux**

Un tableau a été envoyé dernièrement sans nouveaux éléments :

- La zone autour de l'arbre a été clôturée mais la clôture est malmenée et c'est la seule zone d'ombre de la cour. L'équipe enseignante demande une pelouse synthétique afin que cet espace puisse être utilisé en cas de chaleur.

- Manque d'ombre sur la cour : une seule zone d'ombre sous l'arbre. Le préau n'est pas utilisable car il y fait trop chaud du fait des surfaces vitrées. La mairie renvoie au programme 100 000 arbres.

- L'équipe a relancé la demande de tapis pour la salle de motricité : une partie seulement est arrivée. La mairie répond que le reste sera commandé si le budget 2022 le permet alors que cette commande était prévue dans le budget de construction de la nouvelle école.

- Surfaces d'affichage dans les couloirs : elles étaient prévues à la construction et l'équipe a relancé plusieurs fois. Pas de réponse à ce jour.

- Problème du visiophone non mobile (demande déjà faite de récepteurs supplémentaires) et du manque de visiophone pour l'accueil et la restauration à l'entrée de l'école. Pas de réponse à ce jour.

- Demande d'une badgeuse supplémentaire soit au 1<sup>er</sup> étage, soit au rez-de-chaussée côté dortoir pour éviter les files d'attente : refus de la mairie.

- Demande de tracés au sol dans la cour : l'équipe a réfléchi à des tracés, communiqués il y a plus d'un an à la mairie. Les tracés seront réalisés si le budget le permet.
- Problème d'inondation dans le cabanon, stagnation d'eau devant la porte du cabanon en cas de pluie. Pas de retour de la visite qui a été faite.
- Demande d'abri à l'extérieur par les parents au 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année : voir fiche usage en 2023.

**Sujets à reprendre en priorité lors de la réunion prévue le 9 juin 2022 : le sol et les points non réglés concernant les locaux.**

**Sujet à préparer :**

**Intervenant(s) responsable(s) de la question :**

**Signature de la présidente :**

**Signature des secrétaires de séance :**